



## INFORMATION

### 2<sup>e</sup> tour pour l'élection à la Municipalité

Le dépôt des listes (candidat.e.s) pour le second tour aura lieu du lundi 9 mars au mardi 10 mars 2026 à 12h00 précises.

Si vous souhaitez vous porter candidat.e, le bureau communal sera exceptionnellement ouvert (uniquement pour le dépôt des dossiers de candidature) le :

**Mardi 10 mars 2026 de 11h00 à 12h00**

Le bureau sera également ouvert le lundi 9 mars 2026 de 18h30 à 19h30, selon l'horaire normal.

#### Conditions pour se porter candidat.e :

- ✚ Être âgé de 18 ans révolus,
- ✚ Être de nationalité suisse,
- Ou
- ✚ Être domicilié en Suisse depuis au moins 10 ans et dans le canton depuis au moins 3 ans, au bénéfice d'un permis B ou C.

👊 S'engager pour sa commune, c'est contribuer activement à son développement et à son avenir. Nous encourageons vivement toute personne intéressée à franchir le pas.

La secrétaire municipale